



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 05 janvier 2018

Communiqué de presse

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE EST LAURÉATE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR « TERRITOIRES D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION »



Le premier ministre a annoncé le 4 janvier 2018 la liste des 24 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de l'action « territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA). Dotée de 450 millions d'euros sur 10 ans, cette action a pour objectif final de sélectionner et d'accompagner un nombre limité de territoires d'intérêt national, dans les étapes clés d'un projet de transformation ambitieux et fédérateur, destiné à améliorer la qualité de vie des habitants et à augmenter la durabilité du territoire.

La mobilisation des territoires a été extrêmement forte puisque 117 porteurs de projets ont déposé un dossier de candidature dont 9 dans la région Hauts-de-France. A l'issue de la pré-sélection nationale et des auditions orales des porteurs par un comité d'experts indépendants, 24 dossiers dont celui de la communauté urbaine de Dunkerque ont été retenus.

Le projet dunkerquois intitulé « transformation d'un écosystème industrialo-portuaire » répond à la problématique de la dépendance à l'énergie carbonée. La communauté urbaine de Dunkerque ambitionne de développer un modèle original de développement à la pointe de l'innovation et de la sobriété énergétique par :

- la diversification économique et le développement de nouvelles filières liées à l'énergie de demain ;
- le développement de l'économie circulaire ;
- la valorisation de la sobriété énergétique.

Elle bénéficiera dès 2018 d'un accompagnement et d'un appui financier en ingénierie de développement de projet de plusieurs centaines de milliers d'euros, mis en œuvre par la Caisse des Dépôts et Consignations agissant en tant que mandataire du Programme d'Investissements d'Avenir. Ce soutien devra lui permettre d'affiner son projet de territoire et de préparer la réponse à l'appel à projets qui sera lancé mi-2018 à l'issue duquel 12 projets nationaux seront retenus.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, se réjouit de cette décision qui permettra de porter et de développer l'innovation sur le littoral dunkerquois. Il veillera à la mobilisation des services de l'État pour garantir toutes les chances de succès de ce projet.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

